



**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
**VILLE DE MONTSOULT**  
**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Vendredi 09 Juin 2023**

-----  
**COMPTE RENDU SOMMAIRE**

(en application des dispositions de l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Date de convocation		A l'ouverture :	À partir de la délibération n°2023/--
	Nombre de conseillers en exercice :	23	
05/06/2023	Nombre de conseillers présents	17	
	Nombre de conseillers représentés :	5	
	Nombre de conseillers votants :	22	

**L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, LE 09 Juin, A DIX NEUF HEURES**

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Légalement convoqué le 05 Juin 2023, en application de l'article L. 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni en séance publique dans le respect des prescriptions sanitaires, sous la présidence de Monsieur Silvio BIELLO, Maire.

**ÉTAIENT PRÉSENTS, à l'ouverture de la séance :**

M. Silvio BIELLO, Mme Laurence CARTIER-BOISTARD, Mme Françoise CHEMLA, M. Gilles WECKMANN, M. Joël GRISEY, Mme Chrystèle MOREL, M. Pascal BOSRET, Mme Olympe OGER, M. Jean-Paul ARNAU, Mme Mélanie ALLAMELOU, M. Geoffray CHARDON, Mme Dominique BOYER-NAZZARI, M. Yves ANTHEAUME, M. Christophe HENRIET, M. Fabrice DUFOUR, Mme Evelyne JASHARI, Mme Caroline BERDOU formant la majorité des membres en exercice.

**ÉTAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS à l'ouverture de la séance :**

Mme Josette FRAMERY ayant donné pouvoir à Mme Laurence CARTIER-BOISTARD  
Mme Laurence FRUCHON-BONNIER ayant donné pouvoir à Mme Dominique BOYER-NAZZARI  
Mme Daniela POMMERY ayant donné pouvoir à M. Pascal BOSRET  
M. Patrice MERLET ayant donné pouvoir à Mme Olympe OGER  
M. Philippe CHANZY ayant donné pouvoir M. Silvio BIELLO

**ÉTAIT ABSENT EXCUSÉ à l'ouverture de la séance :**

–

**ÉTAIT ABSENT NON EXCUSÉ à l'ouverture de la séance :**

M. Franck SITBON – Sans pouvoir

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** Mme Laurence CARTIER-BOISTARD



### **Le Conseil Municipal :**

**- Désigne à l'unanimité (17 voix pour) un secrétaire de séance : Mme Laurence CARTIER-BOISTARD ;**

**Monsieur Le Maire procède à l'appel des différents(es) membres de l'assemblée ;**

### **Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 13 Avril 2023**

Le procès-verbal de la séance ne fait l'objet d'aucune remarque.

### **Le Conseil Municipal :**

**- Approuve à l'unanimité des suffrages exprimés (16 voix pour, 1 abstention M. Fabrice DUFOUR) le procès-verbal de la séance du 13 Avril 2023;**

-----

### **Point n°1 : Elections Sénatoriales 2023**

**Rapporteur :** Monsieur Silvio BIELLO – Maire

Monsieur Le Maire précise qu'à l'occasion du scrutin des sénatoriales qui se déroulera le Dimanche 24 Septembre 2023 et conformément au Décret n°2023-257 du 6 Avril 2023 (portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs), tous les conseils municipaux des communes situées dans les départements concernés doivent se réunir pour désigner leurs grands électeurs ce 9 Juin 2023 ; Monsieur Le Maire rappelle les modalités d'organisation de ces élections ainsi que les modes de désignations des différents délégués.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Le Maire ;

**Considérant** les listes déposées à l'ouverture de la séance du conseil municipal ici annexées à la présente délibération (La liste sous l'appellation « Progrès et intérêt communal » ; La liste sous l'appellation « Liste de la minorité »).

Après enregistrement des listes déposées, il est procédé au vote sans débat et par scrutin secret.

Le Conseil Municipal,

**A PROCEDE** à l'élection des délégués et suppléants au sein du collège électoral pour l'élection des sénateurs, conformément à la circulaire n° IOMA2308397j du 30 Mars 2023, au scrutin de liste à la représentation proportionnelle avec application de la plus forte moyenne, sans panachage (remplacement du nom d'un ou plusieurs candidats par celui ou ceux d'un ou plusieurs candidats), ni vote préférentiel (modification de l'ordre de présentation des candidats sur une liste) :

La liste présentée « PROGRES ET INTERET COMMUNAL » a obtenu 18 voix pour ;

La liste présentée « LISTE DE LA MINORITE » a obtenu 4 voix pour ;

Le nombre de bulletins blancs s'élève à 0.

Les délégués désignés en vue de l'élection des sénateurs 2023 sont donc :

Titulaires : Monsieur Silvio BIELLO, Madame Daniela POMMERY, Monsieur Gilles WECKMANN, Madame Josette FRAMERY, Monsieur Joël GRISEY, Madame Olympe OGER et Madame Caroline BERDOU.

Suppléants : Monsieur Pascal BOSRET, Madame Chrystèle MOREL, Monsieur Jean Paul ARNAU et Madame Mélanie ALLAMELOU.

-----